

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC-070

Note de restitution finale remise par SJT porteur du  
projet  
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse  
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009  
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Février 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.

## FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET APPC070

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>Numéro du projet PSE 2011</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : Parcours Permis Sport Emploi Année 2011</b>
<p><b>Objectifs initiaux :</b> Un parcours <u>spécifique</u> d'une durée de 6 mois (du 01 Février au 31 Octobre 2011), qui s'appuie sur la formation en centre, le levier sportif, celui de l'engagement au profit de la collectivité et la préparation au permis de conduire. La finalité est de permettre à 106 jeunes d'intégrer un emploi durable ou une formation qualifiante.</p>
<p><b>Public(s) cible(s) :</b> Il s'agit de 103 Jeunes sur les 106 prévus âgés de 16-25 ans (79 Hommes et 24 Femmes) inscrits et orientés par les missions locales.</p>
<p><b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> 103 Jeunes ont bénéficié d'un parcours de formation dans les cinq centres de SJT( Montreuil, Bobigny, Creteil, Noisy le Grand et viry chatillon). Un parcours constitué d'unités pédagogiques ( l'élaboration et la validation du projet professionnel, la communication et les techniques d'information et de communication) d'unités spécifiques (un stage sportif avec la participation de la fédération de Handball et un forum emploi en présence des entreprises partenaires organisé à Fontainebleau , un stage à la Marine Nationale pour la vie en collectivité qui s'est déroulé à Lorient, des cours de code de la route et de la conduite tout au long du parcours, et deux stages dans les entreprises partenaires pour la découverte des métiers en milieu professionnel. Certains ont pu bénéficier d'une formation de CQP dans le domaine de la sécurité.</p>
<p><b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Trois départements ont fait partie de l'expérimentation( la Seine Saint Denis, le Val de Marne et L'Essonne) sur les 39 zones urbaines concernées par l'expérimentation sur les trois départements, 25 se situent dans les Zones urbaines sensibles.</p>
<p><b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Le parcours de formation Permis Sport Emploi a permis aux jeunes d'acquérir les savoirs de base, le savoir-faire grâce aux stages en entreprises, le savoir-être avec un parcours citoyen (les militaires et les fédérations sportives parties prenantes) et enfin intégrer un emploi ou une formation tout en décrochant le permis de conduire.</p>
<p><b>Partenaires techniques opérationnels:</b> Les missions locales, toutes les entreprises partenaires, la Marine Nationale, la fédération Nationale de Hand Ball,</p>
<p><b>Partenaires financiers :</b> Le conseil Régional, Les conseils généraux des départements de la Seine Saint-Denis et du Val de Marne l'ACSE du 93 des deux départements.</p>
<p><b>Durée de l'expérimentation :</b> <b>Durée initiale:</b> Une durée de 9 Mois <b>Durée effective : Une durée de 11 Mois</b></p>
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<p><b>Nom de la structure : 103 Jeunes Hommes/Femmes</b> <b>Type de structure :</b> Association</p>
<b>L'ÉVALUATION DU PROJET</b>
<p><b>Nom de la structure :</b> Solidarité et Jalons pour le Travail (SJT) <b>Type de structure :</b> Privée</p>

**Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.**

**Introduction :**

**I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

Objectifs initiaux du projet

Permettre à 103 Jeunes (79 Hommes et 24 Femmes) d'effectuer un parcours spécifique constitué de plusieurs étapes dont une formation en centre pour l'acquisition des savoirs de base, des cours de code et de conduite de la route, un stage sportif d'une semaine avec un forum emploi organisé avec les Entreprises partenaires, un stage de vie en collectivité à Lorient avec la Marine Nationale et deux stages en Entreprise pour la découverte des métiers. L'objectif est de permettre aux jeunes d'intégrer un emploi ou une formation qualifiante, d'obtenir le permis et d'acquérir des connaissances de base nécessaires pour leurs projets professionnels.

**B. Le territoire d'expérimentation**

Le territoire d'expérimentation est constitué de trois départements (la Seine Saint-Denis, le Val de Marne et l'Essonne) la formation s'est déroulée au sein des cinq centres de formation de SJT situés à Montreuil, Bobigny, Noisy le Grand, Creteil et Viry Chatillon..

**C. Public visé par l'expérimentation**

Les 103 jeunes de 18 à 25 ans des départements franciliens à la recherche d'un emploi ou d'une formation, désirant valider un projet professionnel dans un secteur défini et ayant besoin d'obtenir le permis pour accéder à l'emploi.

**1. Mode d'identification et de repérage :**

Les jeunes présélectionnés par les Missions Locales. Les conseillers sont chargés d'orienter des jeunes dont les profils professionnels correspondent à l'action et aux postes et métiers définis par les entreprises partenaires. Les jeunes seront ensuite convoqués pour participer à des réunions d'information et des évaluations mises en place par notre organisme SJT :

- Réunions d'information au cours desquelles les parcours de formation seront présentés aux jeunes, ainsi que les métiers proposés par les entreprises partenaires dans les métiers de l'énergie et environnement, le BTP, la restauration, la logistique, la sécurité, la distribution et la Marine nationale, 30 entreprises ont participé dont GDF-SUEZ, ELIOR, SITA, Marine Nationale, Apetito, Léon de Bruxelles...,
- Organisation des tests écrits (Français, Maths et de Logique),
- Un entretien individuel avec le coordinateur SJT,
- Evaluation de conduite avec un moniteur auto-école pour déterminer le nombre d'heures nécessaire à l'apprentissage de la conduite (Maximum 40 heures).

**2. Bénéficiaires directs :**

A l'issue de ces étapes, une liste définitive des jeunes entrants sur le dispositif a été communiquée aux partenaires concernés. Le choix de SJT s'est appuyé sur l'adhésion du jeune au parcours proposé et surtout sur sa motivation pour mener à terme un projet personnel et professionnel cohérent. Sur 103 jeunes ayant intégré le parcours. A l'issue du SAS, 85 ont été formés, 13 ayant abandonné en tout début de parcours et 5 en poursuivant leurs parcours pour l'obtention du permis jusqu'au 31/12/2010.

## 2.1. Statistiques descriptives

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par**  
**l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des**  
**bénéficiaires et territoire**  
**d'intervention**

<b>Numéro du projet</b>	<i>Permis sport emploi 2010</i>
-------------------------	---

	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	106	103			103
Adultes	0	0			0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	106	103			103
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>	4				

	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans	0	0
6-10 ans	0	0
10-16 ans	0	0
16-18 ans	5	5
18-25 ans	98	95
Autres : ( <i>préciser</i> )	3 âgés 26 ans	3 âgés 26 ans
Autres : ( <i>préciser</i> )		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		

Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)	Jeunes sortis du système scolaire suivis par les missions locales en tre 2001 et 2009	Jeunes sortis du système scolaire suivis par les missions locales en tre 2001 et 2009
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V	7	
Niveau V	88	
Niveau IV	6	
Niveau III	2	
Niveau III	0	
Niveau I	0	
<b>Sexe</b>		
Filles	24	
Garçons	79	
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents	0	
Enseignants	0	
Conseillers d'orientation- psychologues	0	
Conseillers principaux d'éducation	0	
Conseillers d'insertion professionnelle	0	
Animateurs	0	
Éducateurs spécialisés	0	
Autres : (préciser)	0	
Autres : (préciser)	0	

	Prévisio n initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	<b>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		

Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	Régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire
<b>Remarques</b>		

## 2.2. Analyse qualitative

Le stage proposé aux candidats du « PSE », a permis de susciter le dépassement de soi et avoir le souci de l'autre, accepter l'esprit de discipline et le respect des horaires car les jeunes sont en rupture avec le corps social.

La Mobilité, la disponibilité et la ponctualité sont des qualités recherchées par tout employeur potentiel. Aussi, l'effort de la formation a été porté sur le savoir-être des candidats. Les résultats observés sur le plan qualitatif sont très intéressants, puisque une majorité de jeunes ont adhéré à ces principes et les ont bien appliqués au cours des différentes étapes du parcours.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### Actions mises en œuvre

L'opération « Permis Sport Emploi » trouve son originalité dans l'aspect sociétal qu'elle véhicule. Elle permet aux jeunes, issus de zone urbaine sensible ou connaissant des difficultés, de bénéficier de conditions d'accès à un emploi aussi pérenne qu'évolutif grâce au suivi d'un parcours de citoyenneté fondé sur le civisme, la mobilité et les savoirs, mais aussi sur l'acquisition du permis de conduire.

### B. Partenariats

#### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Les missions locales	Accueil, suivi, prescription et orientation des jeunes
Ministère de la Défense et soutenu par la Gendarmerie Nationale, les Armées participent au projet avec la collaboration active de plusieurs fédérations sportives.	Apprendre ou réapprendre aux jeunes les règles simples de vie en collectivité, rechercher l'esprit d'équipe et le goût de l'effort collectif, susciter le dépassement de soi et avoir le souci de l'autre, accepter l'esprit de discipline et le respect des horaires
Entreprises (GDF-SUEZ, ELIOR, SITA, INEO, UNIPROTECT, COFELY, MANPOWER, NEO SECURITY, DHL, Marine, ND LOGISTIQUE, DECATHLON, LEON DE BRUXELLES, VRP, plus toutes les entreprises locales partenaires sur les autres dispositifs.	description des métiers, déclinaison des postes à pourvoir, information et sensibilisation interne, recherche des tutorats, planification des stages en entreprises, contacts suivi individuel et personnalisé de chacun des candidats tout au long du cursus sont les objectifs essentiels garants du succès d'une bonne insertion.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	16%
Cofinancements extérieurs à la structure	30%
Autofinancement	0%

### C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage de l'expérimentation est assuré par notre organisme SJT à l'échelle régionale. Le parcours est réalisé par nos structures sur les 5 sites de la région Ile-de-France (Montreuil, Bobigny, Noisy le Grand, Créteil et Viry Chatillon).

## III. Enseignements généraux de l'expérimentation

### A. Analyse du dispositif expérimenté

- Nombre de jeunes orientés, accueillis et formés

Nombre de candidats positionnés par les missions locales	Nombre de candidats présents aux informations collectives	Nombre de candidats évalués suite aux informations collectives	Nombre de candidats orientés vers le Parcours PSE
374	293	234	103
100%	78,34%	79,86%	44,02%

Nombre de jeunes ayant intégré le Parcours PSE	Nombre d'abandons dès le début du Parcours	Nombre d'abandons en cours de formation	Nombre de jeunes formés
103	13	5	85
100%	12,62%	4,85%	82,52%

Sur 103 jeunes ayant intégré le parcours PSE à l'issue du SAS, 85 ont été formés, 13 ayant abandonné en tout début de parcours et 5 en cours de formation soit 17,47% de l'effectif initial.

- Répartition par sexe

L'effectif était composé de 24 Femmes et 79 Hommes. Nous avons accueillis sur le dispositif PSE, majoritairement un public homme, soit 76,6% et 23% de femme.

- Résultats du code et de la conduite

Nombre de candidats présentés à l'examen de code	Nombre de jeunes reçus à l'épreuve théorique	Nombre de candidats présentés à l'examen de conduite	Nombre de candidats ayant obtenu le permis
85	64	45	35

Le pourcentage de réussite aux examens de code est de **75 %**, et celui du permis de conduire est de **77 %**.



## - Résultats Emploi- Formation

Au 30 Juin 2011, on a enregistré 58 sorties positives (formation ou emploi), soit **68%**.

### B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

#### 1. Public visé

Le public visé est bien celui identifié et orienté par les missions locales. Il s'agit de jeunes ayant un projet professionnel et motivés pour s'insérer dans la société. Au vu du tableau statistique sur les jeunes sélectionnés, nous constatons que les critères retenus (niveau, motivation, adhésion, envie de réussir) ont permis d'atteindre les objectifs et d'obtenir des résultats significatifs ( peu d'abandon, réussite au permis et emploi ou formation à l'issue du parcours).

#### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

- ✓ **UNE ACTION CITOYENNE** : elle s'adresse à un public ayant besoin du permis de conduire pour retrouver une activité professionnelle. Passeport pour l'emploi, le permis est un outil d'insertion permettant de réduire l'obstacle de la mobilité.
- ✓ **UNE ACTION DE MOBILISATION** : réussir le permis, constitue pour ceux dont la trajectoire personnelle a été marquée par l'échec, une source de valorisation. L'action proposée mobilise les participants tout en leur faisant prendre conscience de leurs droits et obligations.
- ✓ **UNE ACTION DE DYNAMISATION INTELLECTUELLE** : l'apprentissage du code permet aux participants d'activer leurs facultés intellectuelles et de s'inscrire positivement dans une dynamique d'insertion professionnelle.
- ✓ **UNE ACTION DE RESOCIALISATION** : la formation à la conduite automobile impose au participant de (ré)apprendre les règles de la vie courante telles que le respect des autres, le partage d'un espace collectif, le respect des engagements pris au moment de l'entrée en formation (signature d'un contrat d'objectifs qui formalise les engagements réciproques de l'organisme de formation et du participant)

#### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- ✓ Le partenariat est très diversifié : il a permis
  - L'organisme de formation
  - Les entreprises
  - Les Armées et la Gendarmerie Nationale :
  - Le Pôle Emploi, les missions locales ainsi que les acteurs de l'insertion professionnelle...
- ✓ Une coordination d'acteurs conduite et assurée par Le Général Emmanuel De Richouffz et SJT en les sensibilisant sur l'intérêt de l'action collective d'insertion au profit des jeunes et de l'implication de chacun pour la réussite du dispositif.
- ✓ La gouvernance a permis d'assurer le bon fonctionnement de l'opération avec un sens de responsabilité de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'opération, de la transparence et du respect des règles imposées pour réussir l'opération.

#### 4. Impacts sur la structure

Cette expérimentation de par ses résultats positifs depuis quatre années a conduit les financeurs et les co-financeurs à renouveler l'opération à notre organisme et l'étendre sur d'autres départements comme le Val d'Oise. SJT demeure le porteur du projet et poursuit le pilotage de ce dispositif dans le cadre de l'insertion des jeunes.

#### **Conclusion :**

L'action, a permis d'optimiser l'insertion professionnelle de notre public en répondant à la demande de plus en plus croissante du permis de conduire dans les offres d'emploi, en leur permettant de travailler en horaires décalés et/ou de se rendre sur les lieux mal desservis par les transports tout en contribuant à la baisse de la conduite sans permis. Cette action a permis également aux jeunes, issus de zone urbaine sensible ou connaissant des difficultés, de bénéficier de conditions d'accès à un emploi aussi pérenne qu'évolutif grâce au suivi d'un parcours de citoyenneté fondé sur le civisme, la mobilité et les savoirs, mais aussi sur l'acquisition du permis de conduire.

Cependant, Les jeunes ayant débuté un emploi ou une formation qualifiante, ont difficilement pu concilier leur emploi du temps avec la poursuite de leur apprentissage au permis de conduire. L'obtention de celui-ci restant cependant obligatoire pour rendre pérenne leur intégration dans l'entreprise.

#### **ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier**

**Annexe 1 – Tableau sur les publics**

**Annexe 2 – Tableau sur les actions**

**Annexe 3 – Tableau sur les outils**

## Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

